

PROGRAMME DE FORMATION (5 jours) :

Membres élus du Comité Social et Economique et du CSSCT

Découvrez la formation CSE/SSCT conçue par GALATA Organisation pour optimiser le dialogue social et renforcer la prévention des risques professionnels. Avec des intervenants experts dans leur domaine, nous proposons une approche personnalisée et pragmatique.

Notre objectif : garantir un environnement de travail sûr et de bonnes conditions de travail tout en améliorant les performances sociales, économiques et industrielles..

Objectifs de la formation

Suite à la formation, les apprenants seront capables de :

- Maîtriser les rôles, missions et le fonctionnement de la CSE, notamment en matière de SSCT.
- Savoir se repérer dans le cadre législatif, réglementaire et normative français de la santé et sécurité au travail
- Comprendre les responsabilités et limites
- Identifier les principaux risques professionnels
- Evaluer les risques professionnels
- Analyser des événements
- Promouvoir la santé et la sécurité auprès des salariés et de l'encadrement
- Utiliser les principaux Moyens et outils mis à disposition du CSE pour l'exercice de ses missions SSCT.

Objectifs et informations pratiques

Informations Pratiques

Public concerné : Membres élus CSE, titulaires ou suppléants (maximum 10 personnes)

Dispositions d'accessibilité : En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation.

Pré-requis : Aucun

Délai, durée et horaires :

5 jours soit 35 heures – horaires : de 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00 (aménageable si besoin)

Date : inter (selon calendrier) – intra (à définir selon disponibilités)

Format, tarif et modalité d'accès

- **Interentreprises :** 1400 HT/participant – Lieux : locaux GALATA
Minimum 3 personnes pour la tenue d'une formation en inter-entreprise
Consultez [notre calendrier](#) pour connaître les sessions de formation programmées
Nous contacter par téléphone ou par le [formulaire contact](#) pour toute question et pour vous inscrire. Inscription possible 24 heures avant le début de la formation, sous réserve de places restant disponibles. Nous vous recontactons sous 48 heures.
- **Intraentreprise :** tarifs, date et délai d'organisation à définir en fonction de vos besoins et des disponibilités des formateurs. [Contactez-nous](#) pour demander un devis personnalisé. Nous vous recontactons sous 48 heures.



Contenu de la formation



Moyens pédagogiques et intervenant

Méthodes pédagogiques

- Préparation de l'intervention pour une identification de votre contexte de vos enjeux. Adaptation aux attentes des participants, personnalisation des mises en situation
- Des outils pédagogiques vidéos, des nombreux ateliers pour mettre en oeuvre les capacités, mises en situation basées sur des cas réels, des temps de partage nombreux pour une appropriation maximale
- Une interaction entre pairs favorisant l'apprentissage et le partage d'expérience
- Un échange continu avec nos formateurs expérimentés qui pourront répondre à toutes vos interrogations et qui vous accompagneront dans la construction de votre plan d'actions

Outils pédagogiques

Consigne : Construire l'arbre des causes correspondant au recueil des faits (selon les cas)

Modalités : 15 minutes individuellement

Cas N°1 : Remplissez les arbres des causes avec les faits extraits

L'HISTOIRE	LES FAITS	L'ARBRE DES CAUSES
Parce qu'il pleuvait, la surface de l'escalier était mouillée et glissante. Le manager léger retard à sa réunion, son pied droit foudroyé. Son genou gauche heurta le nez de marche et sa rotule fut fêlée.	1. Il pleut 2. Surface escalier glissante 3. Manager court 4. Manager glisse 5. Manager ne tient pas la rampe 6. Manager chute 7. Choc sur nez de marche 8. Rotule fêlée	
Parce que le stagiaire venait de rejoindre l'équipe et qu'il n'avait pas encore reçu l'alarme, il ne rejoindait donc son véhicule.	1. Point de rassemblement inconnu de stagiaire 2. Stagiaire récemment embauché (exercice) 3. Stagiaire ne connaît pas le parking 4. Stagiaire introuvable 5. Stagiaire cherche longtemps dans les allées 6. Stagiaire ne trouve pas le véhicule 7. Stagiaire ne trouve pas le véhicule 8. Stagiaire ne trouve pas le véhicule	

Etude de cas video

Général		Date de mise à jour	DOCUMENT UNIQUE									
Poste de travail	Nom de l'arbre de l'arbre et nature du risque	Situations dangereuses	Données d'évaluation	Évaluation des Risques	Risque	Mesures de prévention	Estimation des Risques	Risque	Mesures de prévention	Estimation des Risques	Risque	Mesures de prévention
Général	9. Risques biologiques	Général	Le transporteur des matières biologiques (micro-organismes, agents pathogènes, etc.) ou à l'analyse (COVID-19) est autorisé par la réglementation et les conditions de travail sont conformes aux exigences de la réglementation.	1	1	2 salariés par bureau, entretien régulier des locaux par un prestataire.	0,25	0,25	Maintenance régulière de la ventilation.	0,25	0,25	Maintenance régulière de la ventilation.
Général	9. Risques biologiques	Général	Contrôle et nettoyage des casquettes de contamination.	1	1	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.	0,25	0,25	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.	0,25	0,25	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.
Général	6. Risques liés aux ambiances thermiques	Général	Ambiance thermique inadéquate selon la saison. Répartition des tâches et des postes de travail.	1	1	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.	0,25	0,25	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.	0,25	0,25	Nettoyage des installations avec respect pour l'environnement sur les installations en tout ou partie.
Général	11. Risques liés aux locaux de travail	Général	Ventilation/ aération des locaux à pollution non spécifique.	1	2	Quatre d'occupation des locaux vides non permanentes. Ouverts vers l'extérieur.	1	2,00	Quatre d'occupation des locaux vides non permanentes. Ouverts vers l'extérieur.	1	2,00	Quatre d'occupation des locaux vides non permanentes. Ouverts vers l'extérieur.
Général	14. Risques de chute	Général	Circulation dans les locaux.	1	2	Escaliers conformes aux normes et non en mauvais état.	0,25	0,50	Escaliers conformes aux normes et non en mauvais état.	0,25	0,50	Escaliers conformes aux normes et non en mauvais état.

Méthode de travail structurante, travaux en sous groupes

Visite et compte rendu de visite

Situation observée	Risque	Réglementation	Actions possibles
Accès aux boîtes d'archives debout sur une chaise à roulettes	Chute avec dénivellation F 2 x G 3 = R 6	Code du travail : Art. 4323-58	Stockage des boîtes d'archive à hauteur (nelle armoire) Achat plate forme 3 marches sécurisée (750€ HT environ) Achat escabeau sécurisé (150€ HT environ)

Description de la situation

L'agent logistique est seule de 5h30 à 6h30 et de 17h30 à 20h30 dans la zone 1 (logistique/ stock). L'organisation du travail nécessite une personne présente pour répondre à des besoins ponctuels d'approvisionnement pour la préparation, et pour la réception de matières. Les risques professionnels sont liés à l'utilisation du gerbeur à conducteur accompagnant (chocs, heurts, chutes de charges), au port de charges lourdes (jusqu'à 25kg), au sol ponctuellement glissant et aux chutes de plain-pied associées (condensation gelant sur le sol à -25°C, aux ouvertures de portes notamment), risques associés au personnels d'entreprises extérieures (transporteurs).

Cette situation à risque est évaluée dans le DUERP de l'établissement de La Guerche depuis le 2020, révélant un niveau de risque prioritaire (**chiffre/16**).

aire Selon l'article R4543-19 du code du travail, il est prévu qu'un travailleur isolé doit pouvoir signaler toute situation de détresse et être secouru dans les meilleurs délais.

Dans sa recommandation R416 en date du 29 novembre 2004, la CNAMTS indique que "le travail est considéré comme isolé lorsque le travailleur est hors de vue ou de portée de voix d'autres personnes et sans possibilité de recours extérieur".

Le travail isolé concerne donc tous les secteurs d'activité et de nombreuses situations de travail.

Il peut se rapporter à des situations de travail temporaires ou permanentes, ponctuelles ou prolongées, des situations voulues ou subies.

Il ne concerne pas uniquement des lieux ou des situations où le travailleur est seul. Ainsi un agent d'accueil qui reçoit, seul, du public est un travailleur isolé

Ce texte est renforcé par des jurisprudences.

Moyens techniques et intervenant

- Support de formation remis au stagiaire
- Dispositions d'accueil nécessaires (intra) : Salle de formation, vidéo-projecteur, support de projection.
- Intervenants : Ingénieur Formateur Consultant en Management de la prévention et de la santé/sécurité du personnel (20 ans d'expériences).

Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats : Feuille d'émargement -

Evaluation des acquis des stagiaires à l'issue de la formation via QCM – Remise d'une attestation de fin de formation

Préparation : Adaptation des supports au contexte de l'entreprise et adaptation du langage aux besoins du public ciblé :

- Les supports de formation remis aux stagiaires,
- Les cas pratiques et exercices prévus pendant la formation,
- Les supports d'évaluation de l'atteinte des objectifs de la formation (support de validation de la formation).



GALATA Organisation
Parc d'activité de Beaujardin - 35410 Châteaugiron

Tél: 02 99 37 63 63 - Contact : infos@galata.fr
www.galata.fr -